

**Québec français**



**La crème des hommes**

Gilles Perron

---

Number 118, Summer 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56053ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

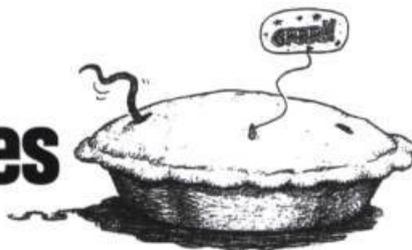
[Explore this journal](#)

---

Cite this article

Perron, G. (2000). La crème des hommes. *Québec français*, (118), 27–27.

# La crème des hommes



PAR GILLES PERRON

**S**téphane Dion, dans son lointain Outaouais, fait tout ce qu'il peut pour devenir aussi célèbre que sa « cousine » Céline. Il semble souvent tenté, comme elle, de pousser la ritournelle : n'est-il pas un de ces maîtres-chanteurs hors pair qui, sachant bien qu'ils chantent faux, accusent volontiers les autres de ne pas avoir de talent ? Dans le sillage d'un autre grand homme — Jean Chrétien, pour ne pas le nommer — Dion a défié toute logique et a réussi à s'imposer comme un de ces capitaines Canada qui poussent volontiers dans le riche sol du « plus meilleur pays au monde ».

Les Québécois voudraient un pays à eux ? Ils trouveront sur leur route ce champion poids plume qui ne craint personne. Stéphane Dion a dans sa manche une carte maîtresse : une sombre loi sur la clarté. Cela n'est pas négligeable dans le grand poker constitutionnel qui s'engage entre Ottawa et Québec. Tu ouvres avec une loi ? Je te relance d'une autre. D'accord, dépose tes cartes. Le bluff est maître dans cette partie sans limite de durée : l'un n'a pas de jeu, l'autre n'en a guère. Mais pour un joueur comme Dion, l'enjeu importe peu. Ce qui importe, c'est de gagner.

Ce n'est pas sa faute : on lui a fait croire qu'il avait une mission que lui et personne d'autre ne pouvait mener à bien. Il est de cette nouvelle vague de politiciens qui gouvernent d'abord et sont élus ensuite. Ministre désigné il y a quelques années, Dion est arrivé à Ottawa investi de cette mission, telle une Jeanne d'Arc ayant d'abord pris soin de s'assurer que les bûchers étaient chose du passé. Mais dans l'express qui le conduisait de Montréal à la terre sainte, il a perdu toute la crédibilité qu'il pouvait avoir comme politologue. Alors

qu'il commentait publiquement les débats constitutionnels, son discours — qu'on l'approuve ou non — était recevable. Devenu ministre, il a instantanément rougi de la tête aux pieds, si bien que pas un mot ne franchit ses lèvres sans qu'il ne soit coloré d'un beau rouge vif, inaltérable. Pour trouver plus partisan que Stéphane Dion, il faut aller au Centre Molson !

Soyons juste : Stéphane Dion est tout de même un personnage distrayant. Le mot « personnage » est utilisé à dessein : il y a chez lui un sens du drame, un air qui n'est pas sans rappeler ces grands bourgeois indignés avec lesquels Molière continue de nous faire rire. Un peu de Tartuffe, mâtiné d'une touche d'Aurore, et ça donne le fabuleux rat que dessine Serge Chapleau pour notre plus grand bonheur. Dion, ce grand démocrate devant l'éternel, en rit-il ? Que nenni. Il se retient pour ne pas dire de gros mots, joue les vierges offensées et intente volontiers un procès au premier entarteur venu. Tartuffe se révèle enfin et devient ce que l'on soupçonnait, un Tartempion qui, pour faire croire qu'il vaut mieux que ce que l'on pense, poursuit en justice le héros qui lui a signifié en notre nom que la Terre tournera encore quand il sera parti. Mais tiens, étrange association, il n'est pas seul à ne pas apprécier la crème pâtissière (qui pourtant, affirment les joyeux entartistes, est toujours de première qualité) : Jacques Parizeau n'a pas goûté la plaisanterie, lui non plus, et réclame réparation. Jusqu'où les deux hommes, unis dans leur malheur, pourront-ils se rapprocher ? Même Montignac, grand spécialiste des combinaisons, n'oserait s'aventurer sur les effets d'une telle association dans un organisme normalement constitué.

Stéphane Dion est un croisé. Il ne peut donc souffrir l'impertinence de

manants qui oseraient le rabaisser au niveau du simple être humain. Et il se doit aussi, pour que la crainte réussisse là où la démonstration ne serait pas efficace, de trancher la tête de tout « infidèle » dont l'existence menace la cause. Les choses doivent être claires. Le pauvre peuple, facilement abusé, incapable de comprendre une question qui ferait plus de trois mots, doit être protégé par les preux chevaliers à qui la noblesse confère, en même temps que le sens de l'honneur, une grande responsabilité. Messire Dion l'assume volontiers : sa loi garantit qu'il n'y aura pas de sécession au Québec sans une question claire et une majorité claire. Le plus étonnant, c'est que le concept de clarté n'a jamais été aussi flou que dans ce texte de loi ! Au fond, tout cela pourrait être simple : pour éclairer les débats, il suffirait peut-être d'allumer les lumières. Encore faudrait-il trouver l'interrupteur...

